

Commune de COLOMBIERES

Date de convocation : 02/04/2024

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 09

. présents : 07

. votants : 08 (07 pour le CA)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le six avril à neuf heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire; M. Damien PHILIPPE, 1^{er} adjoint ; Mme Sophie GIOT, 2^{ème} adjointe ; Mme Marcelle CHOISNARD, M. Antoine COTTIN, Mme Sandrine LELEGARD, Mme Noëlle VIEL

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés :

M. Claude ANTHEAUME

Mme Laura LORET

Pouvoir : Mme Laura LORET à Mme Sophie GIOT

Secrétaire de séance : Mme Sophie GIOT est désignée secrétaire de séance

Délibération pour le vote du compte administratif et compte de gestion 2023

Le compte administratif et le compte de gestion faisant apparaître les mêmes chiffres à savoir :

Fonctionnement :

Dépenses : 111 816.28 €

Recettes : 115767.43 €

Investissement :

Dépenses : 13 1687.74 €

Recettes : 2839.20 €

Il a été voté ce qui suit pour le compte de gestion :

8 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Il a été voté ce qui suit pour le compte administratif (Mme le maire ne pouvant pas prendre part au vote) :

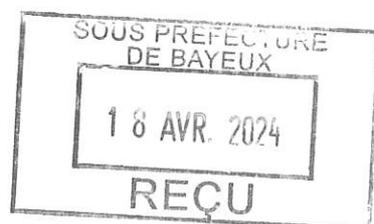
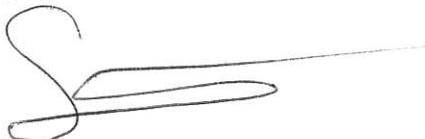
7 voix pour

0 voix contre

0 abstention

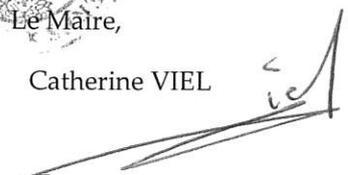
La secrétaire de séance,

Sophie GIOT



Le Maire,

Catherine VIEL



Commune de COLOMBIÈRES

Date de convocation : 02/04/2024

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 09

. présents : 07

. votants : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le six avril à neuf heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire; M. Damien PHILIPPE, 1^{er} adjoint ; Mme Sophie GIOT, 2^{ème} adjointe ; Mme Marcelle CHOISNARD, M. Antoine COTTIN, Mme Sandrine LELEGARD, Mme Noëlle VIEL

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés :

M. Claude ANTHEAUME

Mme Laura LORET

Pouvoir : Mme Laura LORET à Mme Sophie GIOT

Secrétaire de séance : Mme Sophie GIOT est désignée secrétaire de séance

Délibération pour le vote du taux des taxes directes locales

Le conseil municipal doit se prononcer sur la délibération pour le vote du taux des taxes directes locales et s'accorde sur une reconduction à l'identique de celui-ci à savoir :

- 26.91 % pour la taxe foncière bâtie
- 5.51 % pour la taxe foncière non bâties
- 3.22 % pour la taxe d'habitation

Il a été voté ce qui suit :

8 voix pour
0 voix contre
0 abstention

La secrétaire de séance,
Sophie GIOT



Le Maire,
Catherine VIEL

Commune de COLOMBIÈRES

Date de convocation : 02/04/2024

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 09

. présents : 07

. votants : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le six avril à neuf heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire; M. Damien PHILIPPE, 1^{er} adjoint ; Mme Sophie GIOT, 2^{ème} adjointe ; Mme Marcelle CHOISNARD, M. Antoine COTTIN, Mme Sandrine LELEGARD, Mme Noëlle VIEL

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés :

M. Claude ANTHEAUME

Mme Laura LORET

Pouvoir : Mme Laura LORET à Mme Sophie GIOT

Secrétaire de séance : Mme Sophie GIOT est désignée secrétaire de séance

Délibération pour le vote du budget primitif 2024

Le conseil municipal doit se prononcer sur la délibération pour le vote du budget primitif 2024 à savoir :

Fonctionnement :

Dépenses : 132 260.12 €

Recettes : 138 963.00 € (dont 43 941 € d'excédent reporté au 002)

Investissement :

Dépenses : 4442.00 €

Recettes : 7661.35 € (dont 5025.35 € d'excédent reporté au 001)

Il a été voté ce qui suit :

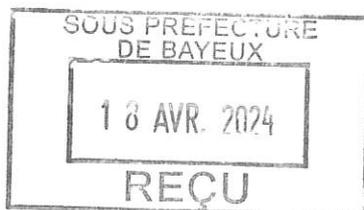
8 voix pour

0 voix contre

0 abstention

La secrétaire de séance,

Sophie GIOT



Le Maire,

Catherine VIEL

